

# RAPPORT ANNUEL

## 2021

**SESSAD Le Rosier Blanc**  
Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile

1-3 rue Ruth  
67700 SAVERNE



# SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT .....</b>	<b>1</b>
1.1 -	L'organisme gestionnaire .....	1
1.2 -	L'établissement .....	3
1.2.1 -	Agrément et missions .....	3
1.2.2 -	Eléments du projet d'établissement .....	4
<b>2</b>	<b>RAPPORT D'ACTIVITE .....</b>	<b>5</b>
2.1 -	Public accompagné.....	5
2.1.1 -	Mouvements de l'année.....	5
2.1.2 -	Evolution du public .....	5
2.1.3 -	Données d'activités .....	6
2.1.1 -	Instances de participation .....	6
2.2 -	Personnel.....	7
2.3 -	Eléments marquants de l'année.....	9
2.4 -	Démarche qualité .....	10
2.4.1 -	Bilan PACQ du SESSAD au 31/12/2021.....	10
2.4.2 -	Projection PACQ 2022-2024 .....	11

### 1.1 - L'ORGANISME GESTIONNAIRE

#### Apedi Alsace - Association de parents, de personnes handicapées intellectuelles et de leurs amis

60 rue de la Grossau - CS 50046 - 67027 Strasbourg cedex • Tél. 03 88 84 99 00 • siege@apedi-alsace.fr

Association à but non lucratif dont la mission est reconnue d'utilité publique, inscrite au registre des associations du Tribunal d'Instance de Strasbourg Volume XXXVIII n°65 • Nor n° INTD1516870A • Siret n°320 915 242 00244 • Affiliée à l'Unapei - Unapei Grand Est - Urapei Alsace

Président du Conseil d'administration : André Wahl

Directeur général : Jean-David Meugé

#### ■ Les établissements et services gérés

Etablissements & services	Agrément & public accueilli	Adresse	FINESS
<b>ENFANCE ET ADOLESCENCE</b>			
<b>MULTIACCUEIL</b> <b>Les Marmousets</b>	<b>30</b> <i>Enfants de 10 sem. à 6 ans, dont 20 à 30% enfants en situation de handicap</i>	60 rue de la Grossau 67100 STRASBOURG	NC (EAJE)
<b>CRPEH</b> Centre ressources petite enfance et handicap	<i>Familles &amp; professionnels de la petite enfance</i>	33 rue du Barrage 67300 SCHILTIGHEIM	NC
<b>CAMSP</b> Centre d'action médico-sociale précoce	<b>73</b> <i>Enfants de 0 à 6 ans présentant un handicap ou un retard de développement</i>	33 rue du Barrage 67300 SCHILTIGHEIM	670797158
<b>PCO 67</b> Plateforme de coordination et d'orientation <b>EPDA</b> Equipe pluridisciplinaire diagnostic précoce autisme	<i>Enfants de 0 à 7 ans, atteints de troubles du neuro-développement</i>		(rattachement 670797158)
<b>IME Le Tremplin</b> Institut médico-éducatif	<b>79</b> <i>Enfants de 3 à 16 ans, déficients intellectuels, autistes et polyhandicapés</i>	2 rue de Dettwiller 67200 STRASBOURG	670799329
<b>SESSAD Le Tremplin</b> Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile	<b>32</b> <i>Enfants de 3 à 20 ans, déficients intellectuels et autistes</i>	2 rue de Dettwiller 67200 STRASBOURG	670795772
<b>PCPE</b> Pôle de compétences et de prestations externalisées	<b>20</b> <i>Enfants, adolescents et adultes de 5 à 25 ans, déficients intellectuels, TSA et troubles associés</i>		(rattachement 670795772)
<b>IMPro SIFAS</b> Institut médico-professionnel	<b>58</b> <i>Adolescents et jeunes majeurs de 14 à 20 ans, déficients intellectuels et autistes</i>	20 rue des Veaux 67800 BISCHHEIM	670797497

<b>IME Rosier blanc</b> Institut médico-éducatif	<b>51</b> <i>Enfants de 3 à 20 ans, déficients intellectuels, autistes et polyhandicapés</i>	1 rue Ruth 67700 SAVERNE	670780469
<b>SESSAD Rosier blanc</b> Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile	<b>20</b> <i>Enfants et adolescents de 4 à 20 ans, déficients intellectuels, autistes, polyhandicapés</i>		670002559
<b>HEBERGEMENT ET INSERTION</b>			
<b>FAS Licorne</b> Foyer d'accueil spécialisé	<b>25</b> <i>Adultes déficients intellectuels</i>	18 rue de Haguenau 67700 SAVERNE	670005057
<b>FHTH Rennweg</b> Foyer d'hébergement pour travailleurs handicapés	<b>19</b> <i>Adultes déficients intellectuels</i>	2 rue du Maréchal Clarke 67700 SAVERNE	670792142
<b>SAVS Saverne</b> Service d'accompagnement à la vie sociale	<b>20</b> <i>Adultes déficients intellectuels</i>	3 rue des Clefs 67700 SAVERNE	670009489
<b>FH Travail Espérance</b> Foyer d'hébergement pour travailleurs handicapés	<b>33</b> <i>Adultes déficients intellectuels</i>	18 rue François Arago 67380 LINGOLSHEIM	670792167
<b>Foyer Pierre Samuel</b> Foyer d'hébergement pour travailleurs handicapés	<b>15</b> <i>Adultes déficients intellectuels</i>	5 route de Lyon 67118 GEISPOLLSHEIM	670784636
<b>SA Travail Espérance</b> Service d'accompagnement à la vie sociale	<b>45</b> <i>Adultes déficients intellectuels</i>	27 avenue Molière 67200 STRASBOURG	670009018
<b>FH Paul Henner</b> Foyer d'hébergement	<b>15 (FHTH)</b> <i>Adultes déficients intellectuels</i>	139 rte d'Oberhausbergen 67200 STRASBOURG	670006162
	<b>30 (FAS)</b> <i>Adultes déficients intellectuels</i>		670017698
<b>SAS Paul Henner</b> Structure d'accueil spécialisé	<b>18</b> <i>Adultes déficients intellectuels</i>	10 rue Desaix 67450 MUNDOLSHEIM	670006170
<b>FAM Eolys</b> Foyer d'accueil médicalisé	<b>26</b> <i>Adultes déficients intellectuels</i>	2 rue de l'île des Pêcheurs 67540 OSTWALD	670013838
<b>SAJH</b> Structure d'activité de jour et d'hébergement	<b>119</b> <i>Adultes déficients intellectuels et autistes</i>	5 rue Jean Monnet 67300 SCHILTIGHEIM	670012269
<b>SAVS Schiltigheim</b> Service d'accompagnement à la vie sociale	<b>45</b> <i>Adultes déficients intellectuels</i>	7 rue Jean Monnet 67300 SCHILTIGHEIM	670009919
<b>TRAVAIL PROTEGE</b>			
<b>ESAT Anne-Claire Staubes</b> Etablissement et service d'aide par le travail	<b>170</b> <i>Travailleurs déficients intellectuels</i>	12 rue Clemenceau 67300 SCHILTIGHEIM	670002146
<b>ESAT Travail &amp; Espérance</b> Etablissement et service d'aide par le travail	<b>110</b> <i>Travailleurs déficients intellectuels</i>	10 rue Desaix 67450 MUNDOLSHEIM	670791243

<b>ESAT Aux Trois Relais</b> Etablissement et service d'aide par le travail	<b>100</b> <i>Travailleurs déficients intellectuels</i>	41 rue de la Vedette 67600 SAVERNE	670792126
<b>EA OPTIMAL ST</b> Entreprise adaptée	<b>10</b> <i>Travailleurs déficients intellectuels</i>	16 rue du général Fetter 67700 SAVERNE	NC

## 1.2 - L'ETABLISSEMENT

### 1.2.1 - Agrément et missions

Le SESSAD détient depuis 2002 un agrément pour l'accompagnement de 20 enfants et adolescents, âgés de 0 à 20 ans :

- 13 places pour des enfants et adolescents atteints de déficience mentale modérée à sévère (annexe XXIV) ;
- 5 places pour des enfants et adolescents atteints de troubles autistiques ou/et de troubles envahissants du développement (annexe XXIV) ;
- 2 places pour des enfants et adolescents atteints de polyhandicap (annexe XXIV ter).

#### ■ Missions

##### 1) Accompagnement thérapeutique et psychologique

- Entretien d'admission assuré par la psychiatre.
- Suivi sous forme de rencontres (RDV) entre la psychiatre et la famille en fonction des besoins et des situations...
- Suivi psychologique de certains jeunes à la demande de l'équipe médico-éducative : séances individuelles hebdomadaires, tous les 15 jours.

##### 2) Accompagnement éducatif

- Travail en individuel avec le jeune sur ses problématiques propres
- Animation en petits groupes sur thème choisi : groupe de parole, groupe de théâtre.

##### 3) Accompagnement des familles et de l'entourage

- Rencontres à fréquence régulière des familles et des partenaires ; faire le point de la situation, mise en place et suivi des plans d'action.

##### 4) Aide à l'inclusion et à la scolarisation

- Présentation de l'élève à l'établissement scolaire, mise en place, adaptation de l'emploi du temps.
- Travail de coordination avec l'enseignant et la famille.
- Rencontres à fréquence régulière avec l'enseignant, familles et différents partenaires ; faire le point de la situation, mise en place et suivi des plans d'action.

##### 5) Aide à l'orientation professionnelle, à la formation et à l'insertion

- Travail pour une autonomie optimale dans les déplacements.
- Aide à la recherche des lieux de stage, de formation et d'apprentissage...
- Coordination, aménagement, organisation du temps partagé entre les établissements scolaires et les lieux de stage.
- Travail de coordination avec l'enseignant référent, les professeurs et les lieux d'apprentissage, la famille.

- Rencontres à fréquence régulière avec les différents partenaires : faire le point de la situation, mise en place et suivi des plans d'action.

## 6) Prévention et éducation à la santé

- Suivi du dossier médical assuré par la pédiatre
- Rencontre trimestrielle entre la pédiatre et l'équipe éducative : questionnements, échanges d'information, enclenchement de consultation et/ou de suivi.
- En fonction de chaque situation, de l'âge des jeunes, les éducatrices sensibilisent les derniers sur les thèmes les concernant tels que les relations sociales, relations sexuelles, les problèmes d'addiction...
- Proposition de consultations spécialisées spécifiques en fonction des besoins repérés.

### 1.2.2 - Eléments du projet d'établissement

Le projet d'établissement a été réactualisé en 2012 et approuvé par le conseil d'administration du 11 février 2013. Sa réécriture a été engagée en 2020. La crise sanitaire n'a pas permis de clôturer ce travail participatif. Elle se poursuivra en 2021.

En 2019, l'évaluation interne a été menée de concert avec l'ensemble des établissements de l'AAPEI de Saverne selon un calendrier commun, une méthodologie commune et un logiciel partagé d'évaluation et de suivi de démarche continue de la qualité « ARSENE ». Elle servira de socle à l'écriture du projet d'établissement l'année suivante.

Le projet d'établissement est entièrement construit autour de l'accompagnement de l'enfant ou adolescent en situation de handicap et se décline à partir de trois axes :

- Développer toute action en faveur de la personne handicapée pour la reconnaissance de ses droits, de sa citoyenneté dans la vie quotidienne ;
- Assurer l'insertion des enfants, adolescents, dans les différents domaines de la vie sociale : école, lieux publics...
- Préparer les jeunes à la vie adulte professionnelle par des mises en situation réelle, des stages en milieu protégé (ESAT, entreprises adaptées) ou en milieu ouvert.

## 2.1 - PUBLIC ACCOMPAGNE

### 2.1.1 - Mouvements de l'année

La file active du SESSAD le Rosier Blanc compte 27 situations accompagnées.

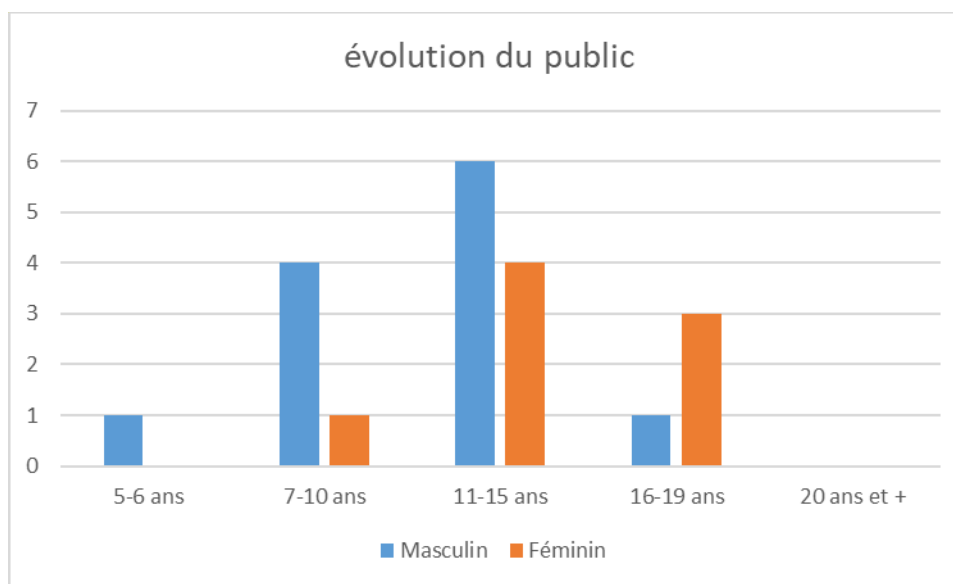
**6 admissions** ont été réalisées en 2021 :

- Les entrants sont, pour 3 d'entre eux, issus d'une socialisation adaptée (ULIS, SEGPA). Les difficultés ont mis en évidence un besoin d'accompagnement supplémentaire par un soutien SESSAD.
- 3 enfants admis bénéficient d'une scolarité ordinaire. Les difficultés sont pourtant importantes. L'orientation SESSAD reste la première entrée dans la reconnaissance du handicap de l'enfant et sa prise en charge.
- Les 6 enfants admis sont élèves de primaire. Ils ont entre 6 et 11 ans.

**7 sorties :**

- 3 sorties à 19 ans pour poursuivre un projet professionnel en milieu ordinaire via un accompagnement par la mission locale.
- 1 fin de prise en charge avec une poursuite en scolarité ULIS.
- 1 fin de prise en charge avec une poursuite en scolarité en internat.
- 2 sorties pour admission en IME. L'accompagnement en SESSAD se réalisait en attente d'orientation adaptée.

### 2.1.2 - Evolution du public



Tous les jeunes accompagnés au SESSAD présentent une déficience intellectuelle. Pour une très grande part (90%) associée à des troubles du psychisme, de la communication, du comportement.

Les enfants et adolescents se répartissent équitablement entre 3 tranches d'âges : primaires (6-11ans), collégiens (11-15 ans) lycéens (16- 20 ans).

Nous n'avons pas de demande d'admission pour la tranche des 0 à 6 ans. La présence d'un CAMSP de proximité ainsi qu'un accueil dans le droit commun efficace (maternelle) pour le public concerné explique cette absence de besoin.

Tous les enfants/adolescents accompagnés sont inscrits dans un dispositif scolaire adapté (ULIS SEGPA). Sauf 1 exception en maternelle mais pour qui l'orientation en IME est envisagée.

Les besoins en accompagnement paramédicaux sont importants, en particulier en orthophonie. Le SESSAD ne disposant pas de cette compétence au sein de son organigramme, les prestations se réalisent en libéral. Le budget du service ne permet pas de couvrir l'ensemble des besoins repérés chez les jeunes.

Il est à noter une évolution marquante. 4 sur 6 des enfants admis au SESSAD en 2021 ont une orientation vers un IME. L'orientation SESSAD est prononcée par défaut en attente de place en IME. Cette évolution illustre les manques de place en IME qui se répercutent sur les demandes d'accompagnements SESSAD. Elle confirme également la dépendance /déficience grandissante des enfants suivis en SESSAD avec des besoins toujours plus importants.

### 2.1.3 - Données d'activités

L'établissement est agréé pour accueillir 20 enfants adolescents et jeunes adultes.

	2019	2020	2021
Capacité installée (ETP)	20	20	20
Nombre d'usagers présents au 31/12 (B)	20	21	20
Nombre de jours de fonctionnement (JF)	191	191	191
Nombre de séances théorique (T = JF x ETP)	2280	2280	2280
Nombre de séances à réaliser retenues BP (A)	1537	1527	1506
Nombre de séances réalisées (R)	1534	1264	1891
Taux d'absentéisme (T-R)/T	32.7 %	44.5 %	17
Taux d'activité (R/A)	99.8 %	82.8 %	125,6
Nombre d'usagers accompagnés de l'année (C)	25	24	27
Taux d'occupation $\frac{(C+B)}{2}$ ETP	112.5 %	112.5 %	117,5

### 2.1.1 - Instances de participation

Le CVS commun IME et SESSAD est constitué.

Le CVS se veut représentatif de tous les acteurs de l'IME et du SESSAD. Il est donc constitué de :



- 3 représentants des enfants et adolescents accueillis à l'IMP, l'IMPro et au SESSAD
- 1 représentant des familles du SESSAD (vacance représentant de l'IME)
- 2 représentants du personnel de l'IME et du SESSAD
- Le représentant du Conseil D'Administration de l'Apédi Alsace
- Le directeur de l'IME et du SESSAD
- 1 représentant de la mairie de Saverne.

Le CVS se réunit chaque trimestre. La participation des enfants et parents est effective. L'ordre du jour est réalisé à partir des remontées des enfants réalisées par leurs représentants bénéficiaires avec l'aide des éducateurs de groupes.

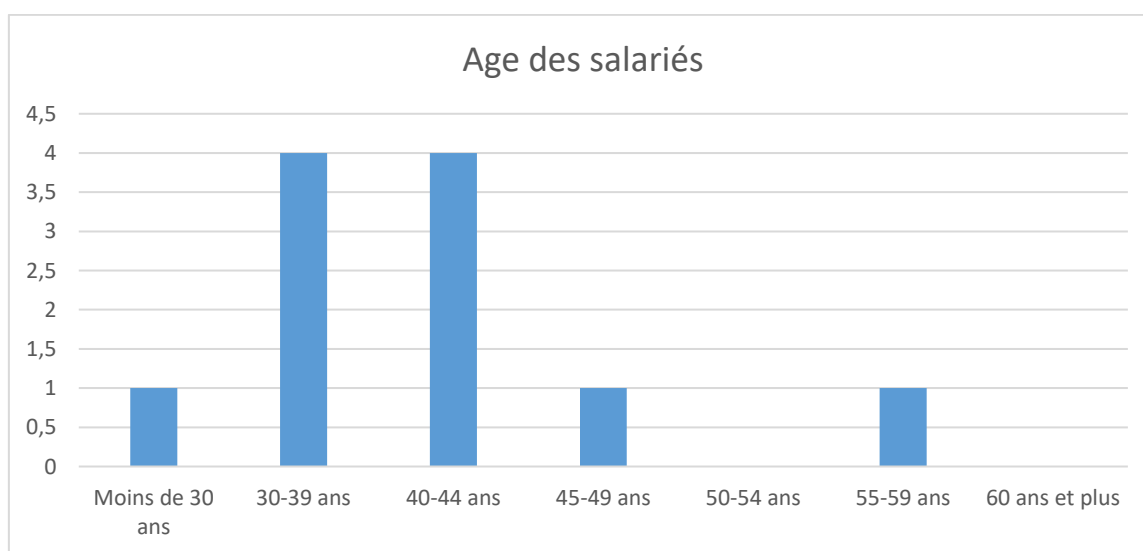
Exceptionnellement en 2021, en raison du contexte sanitaire, le CVS, n'est pas parvenu à tenir son rythme de rencontre habituel. Les mesures de non brassage des bénéficiaires et des professionnels et la limitation des accueils de personnes de l'extérieur ont limité les rencontres à 2 réunions en 2021.

## 2.2 - PERSONNEL

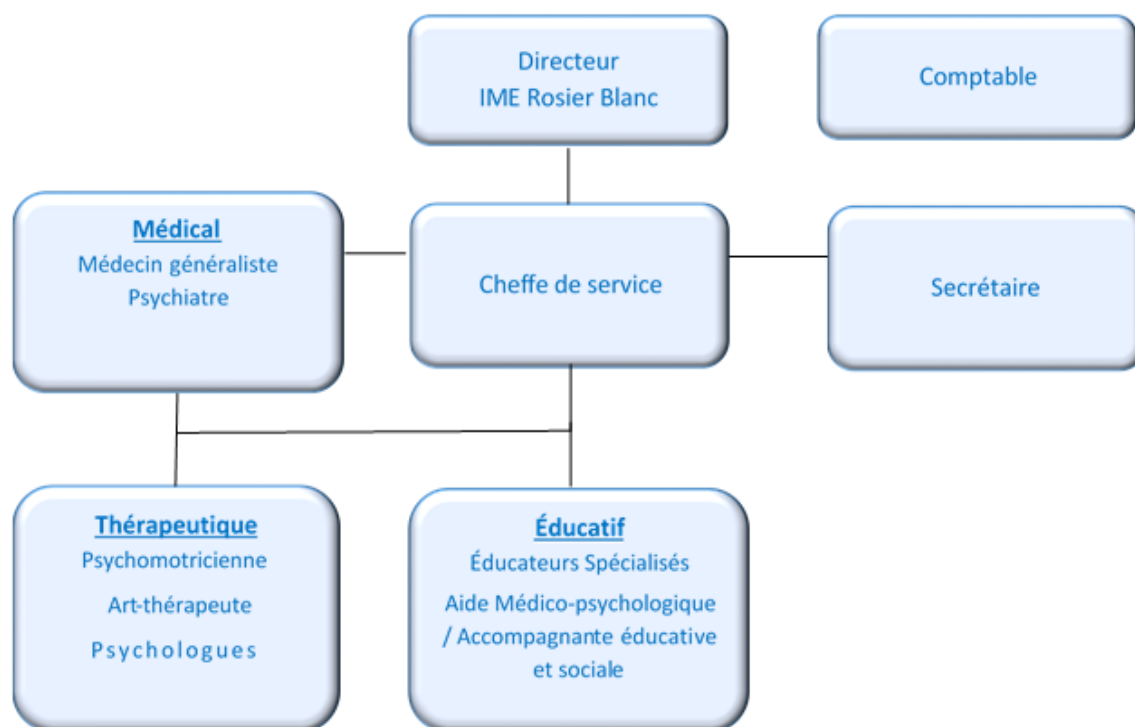
L'établissement est composé d'une équipe pluridisciplinaire de 11 personnes 5.17 etp.

L'équipe du SESSAD est restreinte. Pas d'absentéisme ni de turn-over constaté. Les équipes administrative et paramédicale sont à temps très partiels en partage avec des missions au sein de l'IME. Cette organisation partagée permet d'offrir un temps total de travail convenable aux salariés et des moyens plus confortables, ce qui maintient une QVT agréable et garantit une stabilité de l'équipe et de son activité.

Un temps partiel de pédopsychiatre reste vacant depuis plusieurs années sans candidat au recrutement. Les partenariats solides avec les services médicaux compensent cette absence.



### ■ Organigramme



#### ■ Tableau des effectifs au 31/12/2021

	CA 2020	CA 2021	variation
<b>Direction/encadrement</b>	<b>0,67</b>	<b>0,67</b>	<b>0,00</b>
Directeur	0,17	0,17	0,00
Chef de service	0,50	0,50	0,00
<b>Administration/gestion</b>	<b>0,50</b>	<b>0,50</b>	<b>0,00</b>
Secrétaire	0,50	0,50	0,00
<b>Socio-éducatif</b>	<b>2,50</b>	<b>2,50</b>	<b>0,00</b>
Moniteur éducateur	0,50	0,00	-0,50
AMP		0,50	0,50
Educateurs spécialisés	2,00	2,00	0,00
<b>Paramédical</b>	<b>0,90</b>	<b>1,40</b>	<b>0,50</b>
Psychomotricienne	0,50	0,50	0,00
Art thérapeute		0,50	0,50
Psychologue	0,40	0,40	0,00
<b>Paramédical</b>	<b>0,00</b>	<b>0,10</b>	<b>0,10</b>
Psychiatre		0,10	0,10
<b>TOTAL</b>	<b>4,57</b>	<b>5,17</b>	<b>0,60</b>

En 2020, les postes non-pourvus au 31/12 mais au budget n'avaient pas été reportés dans le tableau des effectifs : psychiatre (0,10 etp) & art-thérapeute (0,50 etp).

#### ■ Mouvement du personnel

La démission d'une monitrice éducatrice à mi-temps a été remplacé par un AES à mi-temps.

Le dernier trimestre 2021 a été marqué par la suspension de 3 salariés qui n'ont pas souhaité répondre aux obligations vaccinales liées à la pandémie Covid 19. Ces absences ont pu être remplacées par des

professionnels aux diplômes et compétences équivalents avec toutefois un renouvellement important du fait de la précarité des CDD.

Un temps partiel de pédopsychiatre reste vacant depuis plusieurs années sans candidat au recrutement. Les partenariats solides avec les services médicaux compensent cette absence.

## 2.3 - ELEMENTS MARQUANTS DE L'ANNEE

### ■ Fusion de l'association AAPEI de Saverne avec l'AAPEI de Strasbourg et ATE en APEDI Alsace le 1er janvier 2021

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021 3 des associations du groupement Gia4 ont fusionné (fusion absorption).

Un travail conséquent a été opéré toute l'année 2021 pour organiser la nouvelle entité associative avec des fonctions supports mutualisées.

Un travail important a été réalisé pour harmoniser les fonctionnements, outils et procédures sur l'ensemble des domaines de la gestion des structures, des ressources humaines, des finances, de la qualité ; ce chantier se poursuivra en 2022.

### ■ La crise sanitaire a impacté toute l'année 2021

3 salariés du SESSAD ont vu leur contrat de travail suspendu sur toute l'année 2021.

Les postes paramédicaux et ouvrier d'entretien ont été remplacés partiellement sur toute la période par des CDD de remplacement court.

La continuité et la qualité de prise en charge des bénéficiaires a été impactée par cette situation, tout comme la coopération et l'ambiance de travail.

Pour répondre aux contraintes liées à la pandémie, le service a été réorganisé pour accueillir les bénéficiaires de manière cloisonnée mais l'essentiel des séances se réalisant en individuel, le service a subi peu de désorganisation.

Les activités et prises en charges à domicile et dans les établissements scolaires ont été fréquemment réaménagées ou ajournées. Les objectifs de projet personnalisé ont subi ces contraintes.

Le taux d'activité du SESSAD a été fortement impacté par la crise sanitaire. Les nombreux confinements au domicile pour test, cas contacts et cas positifs ont occasionné de nombreuses annulations de séances.

Le SESSAD est toutefois resté ouvert et a accueilli les bénéficiaires durant toute cette crise. L'absentéisme des professionnels est resté très faible en 2021.

### ■ Réécriture du projet d'établissement :

Le projet d'établissement actuel a été écrit en 2012. La réécriture du projet d'établissement a été engagée en 2020. Elle n'a toutefois pas été clôturée en raison de la crise sanitaire. La démarche a peu évolué en 2021. Les travaux seront repris au second semestre 2022. Tous les acteurs de l'établissement et de l'association seront amenés à s'y investir.

Objectifs :

- Recentrage de l'équipe sur les valeurs de l'établissement, des objectifs et des orientations de travail
- Outils de communication rénovés et performants.

## 2.4 - DEMARCHE QUALITE

Dans le cadre de la fusion au 1<sup>er</sup> janvier 2021 et de la réorganisation des fonctions supports, une direction Qualité et Systèmes d'Informations a été créée. Pour la mission Qualité, un binôme a été nommé qui assure coordination et appui aux établissements et services.

La Qualité est conduite en collégialité avec le directeur d'établissement qui en porte la responsabilité et en garantit la mise en œuvre et le suivi au quotidien.

Le nouveau périmètre, résultant de la réunion de trois organisations avec des pratiques diverses, a nécessité prioritairement la définition et la structuration des missions du binôme Qualité, ainsi qu'un état des lieux de la démarche Qualité avec la direction du service.

En octobre 2021, un premier rapport a restitué un état de la situation, en ciblant principalement les outils de la loi 2002-2, le plan d'amélioration continue de la qualité (PACQ), les instances/moyens de participation des parties prenantes. Un plan d'action global a été proposé en conclusion du rapport. Concerté en comité de direction, il a été validé par le conseil d'administration début décembre 2021. Sa mise en œuvre a démarré fin 2021.

Au vu de la situation Covid-19 toujours tendue en 2021, l'adaptation constante de l'accompagnement et la réorganisation permanente des services en fonction des protocoles sanitaires successifs a mobilisé fortement les équipes et ralenti l'avancée du plan d'action initial.

La démarche d'amélioration continue et son PACQ ont été réinterrogés dans leur globalité en 2021 par l'établissement avec l'appui du binôme qualité. Dans le cadre de la nouvelle organisation de l'Apédi Alsace, plusieurs objectifs communs à l'ensemble des établissements ont été regroupés en actions transversales portées par l'une ou l'autre direction support.

Le logiciel Arsene© de l'AnCreai est l'outil actuel du suivi du PACQ (évaluation, suivi PACQ, fiches actions...). L'outil est amené à évoluer au regard de la réforme des évaluations et du nouveau référentiel.

### 2.4.1 - Bilan PACQ du SESSAD au 31/12/2021

Au 31/12/2021, on note l'achèvement de 6 objectifs opérationnels dont les travaux ont été finalisés entre fin 2018 et 2021.

REFERENTIEL OUTIL ARSENE	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ECHEANCE
<b>2 - DROITS ET PARTICIPATION DES USAGERS</b>		
<b>2.4.4</b> - Une culture de la bientraitance est initiée et favorisée	<b>ACHEVÉ :</b> Créer une réunion trimestrielle pluridisciplinaire	2021
<b>3 - PROJET PERSONNALISE</b>		
<b>3.1.3</b> - Les conditions d'archivage et de communication du dossier sont conformes à la législation en vigueur	<b>ACHEVÉ :</b> Informer les usagers et leurs familles sur leurs droits d'accès au dossier dans le projet de service	2021
<b>4 - L'ETABLISSEMENT DANS SON ENVIRONNEMENT</b>		
<b>4.1.1</b> - La signalétique et les aménagements extérieurs assurent une sécurité et une accessibilité suffisantes pour les utilisateurs	<b>ACHEVÉ :</b> Déménager dans les locaux dédiés et adaptés	

<b>4.1.2</b> - La structure organise sa communication	<b>ACHEVÉ :</b> Mettre à disposition des professionnels des cartes de visites	2020
<b>4.3.3</b> - La structure organise la coordination des soins	<b>ACHEVÉ :</b> Engager une réflexion sur la mise en place d'un temps d'analyse de la pratique élargi aux paramédicaux et thérapeute	2018
<b>5 - ORGANISATION ET RESSOURCES</b>		
<b>5.5.1</b> - Le système d'information est élaboré et exploité en continu au sein de la structure	<b>ACHEVÉ :</b> Installer un système d'information informatisé.	2021

## 2.4.2 - Projection PACQ 2022-2024

### ■ PACQ établissement

Le PACQ 2022-2024, en cours, compte 35 objectifs opérationnels « à réaliser », ainsi qu'un chapitre dédié au suivi des outils de la loi 2002-2.

Un projet de DUI (dossier unique individuel informatisé de l'utilisateur) commun à l'ensemble des établissements et services est en réflexion dans le cadre du programme ESMS numérique. Une dynamique est engagée dans ce sens sur 2022/2023.

2022 sera l'année d'appropriation de la nouvelle réforme de l'évaluation (direction et équipe) et la mise en place des outils associés. Cette démarche est coordonnée transversalement puis sera déclinée dans sa partie opérationnelle par établissement ou service.

La démarche de révision du projet d'établissement est également engagée en 2022.

### ■ Actions transversales

Une trentaine d'objectifs ou d'actions, relevés à l'occasion de la révision du PACQ de l'établissement, sont à ajuster au périmètre de l'Apédi Alsace et à (re)communiquer ; d'autres sont à retravailler transversalement au niveau des fonctions supports : direction générale, Finances, Ressources Humaines, Services généraux, Qualité et SI.

**Michael PETOUX**

Directeur du SESSAD Le Rosier Blanc